

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

27 JAN. 2026

M. BRANANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0842 720 855****Nom**(en entier) : **LetsBuild Belgium SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Place du Luxembourg 1, boîte 5, 1420 Braine-l'Alleud, Belgique****Objet de l'acte : Démissions et nominations administrateurs et personnes déléguées à la gestion journalière**

Extrait analytique des décisions écrites de l'actionnaire unique de LetsBuild Belgium SA (la "Société") datant du 2 décembre 2025 :

L'actionnaire unique de la Société :

[...]

PREND ACTE de la démission de LetsBuild Holding SA, représentée par M. Lars JACOBSEN, en sa qualité d'administrateur unique de la Société, avec effet au 2 décembre 2025.

[...]

DECIDE de nommer Causeway Technologies Limited, une société constituée en Angleterre et au Pays de Galles, dont le siège est établi à Third Floor Sterling House, 20 Station Road, Gerrards Cross, Buckinghamshire, Royaume-Uni, SL9 8EL, avec numéro d'entreprise 3921897, représentée par son représentant permanent M. Philip BROWN, en qualité d'administrateur unique de la Société, avec effet au 2 décembre 2025 et pour une durée de 6 ans, à savoir jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en 2031.

L'administrateur unique susmentionné fait élection de domicile au siège de la Société pour l'exécution de son mandat.

[...]

DECIDE d'accorder à Hadrien CHEF, Violette KEPPELNE et Mathilde DRION, avocats, et à Sofia Ballesteros Garcia, assistante juridique (paralegal), ayant leurs bureaux à Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, ou tout autre avocat ou assistant juridique (paralegal) du cabinet "Osborne Clarke", officiant depuis la même adresse, chacun agissant seul et avec pouvoir de substitution, le pouvoir d'agir au nom et pour le compte de la Société afin de se conformer aux obligations légales résultant de ces décisions, et en particulier la publication d'un extrait desdites décisions aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour des informations de la Société au registre Docusign Envelope ID: A5E42669-A933-4D4B-A269-A13AE4F254E9 des personnes morales de la Banque-Carrefour des Entreprises. Les mandataires sont autorisés à signer tous documents et effectuer toute démarche nécessaire auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, des guichets uniques, de la Banque-Carrefour des Entreprises et de manière générale, prendre toute action nécessaire émanant des présentes décisions.

[...]

Pour extrait analytique
Mathilde Drion
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Extrait analytique des décisions écrites de l'administrateur unique de LetsBuild Belgium SA (la "Société") datant du 2 décembre 2025 :

L'administrateur unique de la Société :

[...]

PREND ACTE de la démission de M. Lars JACOBSEN, en sa qualité de personne déléguée à la gestion journalière de la Société, avec effet au 2 décembre 2025.

DÉCIDE de retirer les pouvoirs de gestion journalière octroyés à M. Lars JACOBSEN, en sa qualité de personne déléguée à la gestion journalière, avec effet au 2 décembre 2025.

DÉCIDE d'octroyer, avec effet au 2 décembre 2025 et pour une durée indéterminée, les pouvoirs de gestion journalière de la Société, y compris les pouvoirs de représenter la Société vis-à-vis des tiers et légalement dans le cadre de la gestion journalière de la Société, à M. Joffrey SPINETTI, qui fait élection de domicile au siège de la Société pour l'exécution de son mandat.

Conformément à l'article 7:121 du Code des sociétés et des associations, la gestion journalière de la Société comprend tous les actes et les décisions qui n'excèdent pas les besoins de la vie quotidienne de la Société, ainsi que les actes et les décisions qui en raison de l'intérêt mineur qu'ils représentent ou en raison de leur caractère urgent, ne justifient pas l'intervention du conseil d'administration.

La personne susmentionnée portera le titre de "directeur général".

[...]

DÉCIDE d'accorder à Hadrien CHEF, Violette KEPPEL et Mathilde DRION, avocats, et à Sofia Ballesteros Garcia, assistante juridique (paralegal), ayant leurs bureaux à Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, ou tout autre avocat ou assistant juridique (paralegal) du cabinet "Osborne Clarke", officiant depuis la même adresse, chacun agissant seul et avec pouvoir de substitution, le pouvoir d'agir au nom et pour le compte de la Société afin de se conformer aux obligations légales résultant de ces décisions, et en particulier la publication d'un extrait desdites décisions aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour des informations de la Société au registre des personnes morales de la Banque-Carrefour des Entreprises. Les mandataires sont autorisés à signer tous documents et effectuer toute démarche nécessaire auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, des guichets uniques, de la Banque-Carrefour des Entreprises et de manière générale, prendre toute action nécessaire émanant des présentes décisions.

[...]

Pour extrait analytique
Mathilde Drion
Mandataire